



FDi

VOUS **RÊVEZ**
DE **DEVENIR**
PROPRIÉTAIRE ?

GRÂCE AU BRS

ACCÉDEZ À LA PROPRIÉTÉ À DES CONDITIONS PRIVILÉGIÉES

LE BRS C'EST QUOI ?

C'est un moyen efficace pour permettre
au plus grand nombre d'accéder à la propriété

LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

est un nouveau dispositif mis en place par l'Etat
qui permet de dissocier le foncier du bâtiment
lui-même.

Grâce au BRS,
économisez jusqu'à

40%

par rapport au prix du marché
et bénéficiez d'un prix attractif.

LES AVANTAGES

- ♦ Vous êtes **propriétaire**
- ♦ **Épargnez** en ne versant pas un loyer à fond perdu
- ♦ Bénéficiez du **PTZ** pour votre financement
- ♦ Bénéficiez de la **TVA réduite à 5,5%**
- ♦ Bénéficiez des **frais de notaires réduits**
- ♦ Bénéficiez des **avantages d'un logement neuf**
(Garanties décennales et biennales, confort, nouvelles normes et réglementation RE 2020...)
- ♦ Bénéficiez de la **garantie de rachat**

Comment fonctionne le BRS ?



Qui peut profiter du BRS ?

Ce dispositif est soumis à des conditions de ressources (RFR de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2) en fonction de la zone à laquelle appartient la commune au titre du zonage.
À titre d'exemple : pour l'année 2025, avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (au 1^{er} janvier 2025).

OFS FDI FONCIER SOLIDAIRE*

NOMBRE DE PERSONNES DESTINÉES À OCCUPER LE LOGEMENT	ZONE A BIS & A	ZONE B1	ZONE B2 & C
1 PERSONNE	38 508 €	38 508 €	33 479 €
2 PERSONNES SANS PERSONNE À CHARGE (HORS JEUNE MÉNAGE)	57 555 €	53 105 €	44 710 €
3 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 1 PERSONNE À CHARGE OU JEUNE MÉNAGE	75 447 €	63 862 €	53 766 €
4 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 2 PERSONNES À CHARGE	90 078 €	77 095 €	64 910 €
5 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 3 PERSONNES À CHARGE	107 173 €	90 694 €	76 357 €

OFS MÉTROPOLITAIN*

NOMBRE DE PERSONNES DESTINÉES À OCCUPER LE LOGEMENT	BRS INTERMÉDIAIRE** SECTEUR 1	BRS SOCLE** SECTEUR 1 & 2
1 PERSONNE	38 508 €	30 161 €
2 PERSONNES SANS PERSONNE À CHARGE (HORS JEUNE MÉNAGE)	57 555 €	40 279 €
3 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 1 PERSONNE À CHARGE OU JEUNE MÉNAGE	75 447 €	48 437 €
4 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 2 PERSONNES À CHARGE	90 078 €	58 477 €
5 PERSONNES OU PERSONNE SEULE + 3 PERSONNES À CHARGE	107 173 €	68 790 €

Dans le cadre d'une revente



Vous souhaitez revendre



Le vendeur s'engage à revendre à un prix indexé au marché immobilier, à un acquéreur qui respecte les conditions de ressources.



En l'absence d'acquéreur, l'OFS s'engage à racheter le bien



Le logement est de nouveau disponible à un prix abordable pour un nouveau ménage.

La revente vous permet de disposer d'un **apport plus important** pour acquérir un **nouveau bien**

* Données issues du Mémento COOP HLM 2025 - Tableaux incomplets

** Secteur 1
Communes : Castelnaud-le-Léz, Juvignac, Jacou, Lattes, Pérols, Saint-Jean-de-Védas, Le Crès
Quartiers de Montpellier : Hôpitaux-Facultés, Centre, Port-Marianne
Autres secteurs : ZAC FAI, ZAC Consuls de Mer

Secteur 2
Communes : Les autres communes ayant un objectif de logement abordable du PLH et les communes volontaires
Quartiers de Montpellier : Tous les autres quartiers/secteurs de Montpellier



CONTACT

04 67 696 696

